

Des fumeries d'ailleurs L'opium et les sino-montréalais

Samuel Heine

Numéro 137, printemps 2019

Paradis artificiels et substances « illicites »

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/90736ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

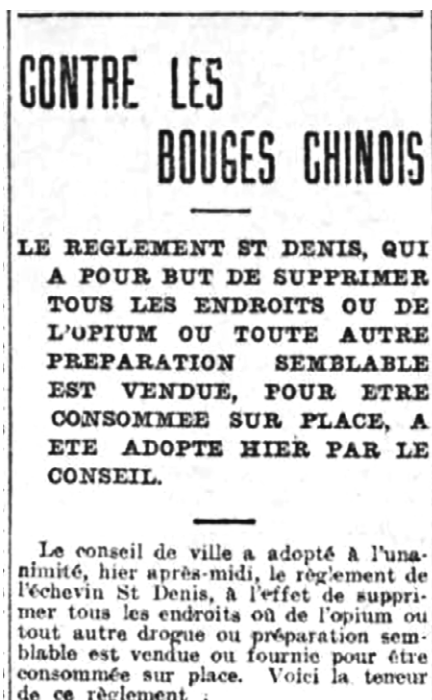
Heine, S. (2019). Des fumeries d'ailleurs : l'opium et les sino-montréalais. *Cap-aux-Diamants*, (137), 8–11.

DES FUMERIES D'AILLEURS

L'OPIUM ET LES SINO-MONTRÉALAIS

par Samuel Heine

Drogue, prostitution, alcool et jeu sont des faits de société indissociables de l'histoire de Montréal durant la première moitié du XX^e siècle. La métropole possède alors son propre quartier de commerces illicites communément appelé le Red Light. Au début du XX^e siècle, cette zone géographique est délimitée par la rue Sherbrooke au nord, la rue Saint-Denis à l'est, la rue Bleury à l'ouest et par le quartier du Vieux-Montréal au sud (Daniel Proulx, *Le Red Light de Montréal*, VLB éditeur, 1997). La prohibition instaurée chez nos voisins du sud en 1919 et qui dure jusqu'en 1933, contribue en partie à l'essor de ses bars, de ses établissements de jeux et de ses maisons closes, donnant lieu à ce qui peut être considéré comme un « tourisme du vice ». À la même époque, un quartier ethnique constitué d'immigrants venus du sud de la Chine émerge à proximité. L'expression « quartier chinois », qui réfère alors à la section de la rue De La Gauchetière comprise entre les rues Chenneville et Saint-Charles-Borromée (Clarke), apparaît dans le journal *La Presse* en 1902. « Là, associations, épicerie et missions chrétiennes chinoises ont pignon sur rue », devenant progressivement un symbole de la présence chinoise à Montréal (Denise Helly, *Les Chinois à Montréal, 1877-1951*, Québec, IQRC, 1987, p. 213). Certaines activités menées au sein des établissements du quartier chinois, dont les loteries chinoises et le commerce de l'opium, sont de nature criminelle. En



Article du journal *La Presse* qui annonce un règlement visant des points de vente et de consommation de drogue à Montréal. 21 février 1905, p. 11. (BANQ numérique <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3241080>).

vérité, l'opium est un narcotique qui est fréquemment associé aux Chinois au début du XX^e siècle. Une situation des plus ironiques lorsque l'on sait que sa popularisation en Chine fut causée par les échanges avec les Britanniques et que les tentatives du gouvernement chinois pour contrer cette introduction se sont soldées par les deux guerres de l'opium (1839-1842 et 1856-1860). Cette situation favorise tout de même la création d'un « mythe de l'opium », transmis

notamment par les regroupements religieux et l'élite chinoise, augmentant artificiellement l'ampleur de la consommation de cette drogue par l'entremise d'un discours dénonçant l'agression impérialiste et les effets nocifs que l'opium produit sur la moralité (Dan Mallick, *When Good Drugs Go Bad: Opium, Medicine, and the Origins of Canada's Drug Laws*, Toronto, UBC Press, 2015).

Il n'en reste pas moins que l'arrivée d'opium par les canaux d'échanges britanniques, les vertus médicales qui lui sont rattachées et le développement de plantations d'opium chinoises, lors de la deuxième moitié du XIX^e siècle, favorisent une certaine généralisation de sa consommation qui était considérée comme une activité réservée à la haute société sous sa forme récréative.

Malgré ces nuances, les Sino-Montréalais sont perçus comme de grands consommateurs d'opium, pratique faussement décrite comme une tradition chinoise ancestrale. Le *Dictionnaire général du Canada* (1931) va jusqu'à prétendre que la vente de cette substance est un métier propre aux Sino-Canadiens au même titre que la vente de thé ou les blanchisseries.

Cet article explore la relation entre les « Chinois » de Montréal et cette substance déclarée illégale au Canada avec l'adoption de l'*Opium Act* de 1908 et l'*Opium and Drug Act* de 1911. Une exploration d'un phénomène indissociable de sa perception médiatique étant donné son importance dans la transmission des



Un fumeur utilisant une pipe à opium dans le quartier chinois de Montréal. 3 mars 1940. Fonds Conrad Poirier. (BAHQ Vieux-Montréal, P48, S1, P5163).

réécits entourant l'opium et les établissements où il est consommé.

UNE REPRÉSENTATION DE L'EXTÉRIEUR

Le rôle de Montréal dans le commerce du vice inclut une position prépondérante en ce qui a trait au trafic d'opium canadien. S'inspirant des descriptions qu'ils lisent dans des publications de la côte ouest canadienne, certains journaux montréalais font état de fumeries d'opium secrètes, lugubres et exotiques disséminées dans les établissements de la « colonie chinoise de Montréal ». Les arrière-boutiques et les souterrains sont décrits comme des lieux de rassemblement d'opiomanes d'origine étrangère et au caractère immoral.

Cette situation est favorisée par la mise en place de lois limitant la vente d'opium sur l'île de Montréal en 1905. Le 21 février 1905, *La Presse* aborde ce règlement sous le titre « Contre les bouges chinois », établissant un lien entre les « Chinois » et les fumeries d'opium et présente la consommation de cette drogue comme un vice amené d'ailleurs. D'autres articles relatent des opérations policières visant des lieux qualifiés d'« affreux cachots, devenus des repaires de bandits et de vicieux » (« L'épuration de la ville se poursuit », *La Presse*, 6 avril 1905). Ils sont dépeints comme des établissements malfamés qui envahissent la ville de Montréal telle une infestation.

Des articles parus ultérieurement vont s'éloigner quelque peu de cette per-

ception. Un journaliste de *La Patrie* exprime sa déception alors qu'il visite non pas une « malpropre, mais pittoresque fumerie telle que les décrivent maints romans », mais plutôt une « petite pièce, propre et assez richement meublée » (« Visitons Chinatown », *La Patrie*, 29 mars 1936). L'auteur estime que l'on assiste à une diminution de la consommation d'opium par les Sino-Montréalais qui découlerait directement des actions policières. D'autres journaux de la métropole en arrivent à la même conclusion, telle *La Presse* qui affirmait un an plutôt que « Ces vils établissements qui existaient autrefois dans "Chinatown" ont complètement disparu. Les Célestes ne peuvent plus tromper la vigilance des constables et ceux d'entre eux qui avaient la funeste habitude de

Buandier chinois arrêté pour possession d'opium

Lum How, buandier, No 2907, rue Dandurand, a comparu, ce matin, devant le recorder en chef J.-A. Thoun, sous l'accusation d'avoir été trouvé en possession d'opium et il a plaidé non coupable.

L'accusé a été arrêté hier soir par les constables Shanahan, Campbell et Palletier, de l'escouade des narcotiques. Au moment de l'arrestation Lum How fumait de l'opium dans une bouteille de bière au moyen d'un dispositif spécial.

L'accusé a été remis en liberté sous un cautionnement de \$200 en attendant son procès qui aura lieu le 20 mars.

Article de *La Presse* présentant l'arrestation d'un buandier fumant de l'opium. « Buandier chinois arrêté pour possession d'opium ». 13 mars 1934, p. 3. (BAnQ numérique <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2897401>)

fumer l'opium ont dû y renoncer» (« Le trafic de narcotique a quasi disparu », *La Presse*, 13 décembre 1935). La presse de l'époque vante, en quelque sorte, l'approche paternaliste des policiers qui empêcheraient la population sino-montréalaise de s'adonner à la consommation d'opium tels des enfants laissés sans surveillance et incapables de résister à l'attrait de cette substance. La législation anti-drogue adoptée au cours des années 1920 a certes un impact dissuasif sur les consommateurs. Les amendes sont désormais plus sévères et les immigrants reconnus coupables de possession ou de vente de narcotiques peuvent être déportés. Les autorités renvoient d'ailleurs 761 Sino-Canadiens entre 1923 et 1932, et ce, malgré la diminution de la sévérité des mises en accusation à l'égard des Sino-Montréalais. Une situation qui peut être reliée à une certaine sympathie des magistrats et à des standards de preuve réduits pour les offenses moins graves que la possession ou le commerce d'opium (Catherine Carstairs, *Jailed for Possession: Illegal Drug Use, Regulation, and Power in Canada, 1920-1961*, University of Toronto Press, 2006).

Une série de conflits dans le quartier

chinois, la popularisation d'autres narcotiques, telle l'héroïne, et un mouvement de dénonciations qui cible plus souvent les loteries illicites sont autant de facteurs qui contribuent à la diminution de la consommation d'opium au cours des années 1930.

Des témoignages recueillis auprès de Sino-Montréalais viennent cependant nuancer cette interprétation. Bien que mentionnant la présence de lieux utilisés pour la consommation et la vente d'opium, ils affirment qu'il y avait peu de fumeries et de consommateurs (Kwok B. Chan, *Smoke and Fire: The Chinese in Montreal*, Hong Kong, Brill, 1991). Ils présentent ainsi l'usage d'opium à des fins récréatives comme une pratique relativement marginale et ne posant pas de problèmes majeurs. Une vision qui s'oppose à une perception où la consommation d'opium serait endémique chez les Sino-Montréalais, au point d'être considérée comme une caractéristique « raciale », et où les fumeries d'opium

et la corruption de personnes en autorité, phénomènes également déplorés envers d'autres secteurs du commerce du vice que sont le jeu et la prostitution.

UNE CONSOMMATION NON EXCLUSIVE

Cette perception d'une consommation uniquement sino-montréalaise de l'opium fait tout de même abstraction d'une autre dimension du phénomène. En effet, non seulement les Sino-Montréalais n'étaient-ils pas tous des consommateurs d'opium, mais une partie des usagers des fumeries d'opium du quartier chinois étaient des Canadiens d'ascendance européenne, comme en témoignent les journaux et les rapports d'arrestations des services policiers. Qualifié en Occident de « drogue des poètes », l'opium était notamment consommé par des écrivains et des artistes qui lui attribuaient des effets bénéfiques. Cette drogue, opinaient-ils, stimulaient leur créativité. Elle était



Photo d'une rue du quartier chinois montrant des commerces sino-montréalais et des voitures garées. 29 février 1940. Fonds Conrad Poirier. (BAnQ Vieux-Montréal, P48, S1, P5163)(BAnQ Vieux-Montréal, P48, S1, P5163).

infesteraient le quartier chinois, ajoutant à la débauche morale de ses habitants. Ils rejoignent tout de même la presse montréalaise sur la question des pots-de-vin versés aux policiers pour se soustraire des descentes. Une certaine presse, notamment *Le Devoir*, et les mouvements de moralité publique dénoncent d'ailleurs cette complaisance

également utilisée à des fins récréatives et vendue pour des raisons médicales en pharmacie.

Certains reportages font d'ailleurs état de la présence de consommateurs n'appartenant pas à la communauté sino-montréalaise dans les fumeries du quartier. On y décrit des « Trous immondes où des blancs peuvent, sans mourir

d'asphyxie, passer des heures» ou «un groupe de Mongols et de blancs aspiraient l'abrutissement dans leurs pipes d'opium» («L'épuration de la ville se poursuit», *La Presse*, 6 avril 1905). Les journaux laissent parfois entendre qu'autant de femmes que d'hommes fréquentent les établissements renfermant ces fumeries clandestines. Ces perceptions sont celles de contemporains posant un regard sur la communauté sino-montréalaise d'un point de vue extérieur. Ils rationalisent leur raisonnement sur ce qu'ils croient être l'attrait «corrupteur» du quartier chinois. Cette peur de l'effet délétère des habitudes de consommation dites «étrangères» revient fréquemment dans les écrits du début du XX^e siècle et vise à montrer l'urgence d'agir. On relie, ironiquement, l'opium à un mal étranger qui est apporté de Chine. Un argument qui est souvent invoqué pour justifier l'entrée en vigueur de l'*Opium Act* de 1908, mais également les limitations mises en place à Montréal en 1905 malgré un commerce de contrebande qui n'est pas exclusif à la communauté chinoise.

UN ÉLOIGNEMENT PROGRESSIF

L'année 1949 sonne le déclin des fumeries d'opium sino-montréalaises. Le gouvernement chinois, en mettant en place des réglementations qui visent à rendre progressivement l'opium et sa production illégales, limite grandement l'approvisionnement par les canaux d'échanges chinois. Les arrestations des consommateurs de narcotiques sino-montréalais relatées dans les médias ont trait à d'autres drogues, notamment l'opioïde qu'est l'héroïne. Bien que toujours liée à la consommation d'opium dans la mémoire et les représentations, une distanciation se produit entre la communauté sino-montréalaise et cette drogue. Avec les projets de renouvellement urbains du quartier chinois qui débutent dans les années 1960, l'opium est presque dissocié des Sino-Montréalais alors que leur



Cet article mentionne une descente systématique dans le quartier à la recherche d'éléments liés aux narcotiques, mais également à d'autres vices. «Chinatown Battle Averted as Police Stage Night Raids», *The Montreal Gazette*, 1934, 22 janvier 1934, p. 10. (Archives de Montréal).

quartier devient une attraction touristique et que la «culture chinoise» est commercialisée pour son exotisme. Le quartier chinois se détache ainsi d'un passé que les médias décrivaient jadis comme une quasi-extension du quartier chaud de Montréal et différentiable uniquement par son aspect ethnique. Somme toute, le commerce de narcotiques n'est pas un problème d'ethnicité. La production d'opium en Asie, le contexte économique et social du quartier ainsi que la vente d'opium en Chine favorisaient son passage par les canaux d'échanges chinois, sans que chaque Sino-Montréalais fusse un opiomane pour autant, et ce, nonobstant une perception médiatique laissant généralement croire le contraire. Les mouvements de moralité québécois, le contexte international de lutte contre les narcotiques, l'influence des représentations transmises par les médias canadiens et américains ainsi que les missions catholiques québécoises en Chine influençaient et renforçaient la percep-

tion du lien entre les Sino-Montréalais et l'opium. La consommation d'opium n'est en fait qu'une partie d'un phénomène répandu bien au-delà de la ville de Montréal. Il s'agit d'une époque où le vice commercialisé était dénoncé sur plusieurs tribunes canadiennes et américaines et où les immigrants chinois faisaient l'objet d'une multitude de représentations négatives et positives dans les journaux, les films et les romans.

Samuel Heine est un étudiant au doctorat en études cinématographiques à l'Université de Montréal où il poursuit ses recherches sur la représentation ethnique dans les médias. Il a précédemment complété une maîtrise en histoire à l'Université de Sherbrooke, sous la direction d'Harold Bérubé, au cours de laquelle il a travaillé sur la représentation du quartier chinois de Montréal dans la presse.

Pour en savoir plus :

Études

Catherine Carstairs. *Jailed for Possession: Illegal Drug Use, Regulation, and Power in Canada, 1920-1961*. University of Toronto Press, 2006.

Dikötter, Frank, Lars Peter Laamann, Zhou Xun. *Narcotic Culture: A History of Drugs in China*, C. Hurst & Co., 2004.

Kwok B. Chan. *Smoke and Fire: The Chinese in Montreal*. Hong Kong, Brill, 1991.

Denise Helly. *Les Chinois à Montréal, 1877-1951*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1987.

Mathieu Lapointe. *Nettoyer Montréal : les campagnes de moralité publique, 1940-1954*. Québec, Les éditions du Septentrion, 2014.

Dan Malleck. *When Good Drugs Go Bad: Opium, Medicine, and the Origins of Canada's Drug Laws*. Toronto, UBC Press, 2015.

Stephen Schneider. *Iced: The Story of Organized Crime in Canada*. John Wiley & Sons, 2009.